

Économies d'énergie



Tous concernés

juillet 2012

N° 11



Budget de la ville

p. 8



Dossier spécial : énergie

p. 13



La Ploërmelaise

p. 32

Sommaire

2 Ce printemps à Ploërmel

3 Edito/Agenda

4-7 Actualités

8-9 La vie de ma ville

10-11 Économie locale

12-17 Dossier spécial : Énergie

18-19 Associations

20-21 Sélection de la médiathèque

22-23 Santé

24-25 Sport

26-27 Jeunesse

28-29 Animations

30 Tribune

31 Histoire

32 Événement



4 agents de la collectivité reçoivent la médaille du travail le vendredi 2 mars.



Les nouveaux électeurs reçoivent leur carte d'électeur le 31 mars.



Une compétition d'enduro s'est déroulée le 15 avril à Ploërmel.



La 1^{re} étape du trophée Centre Morbihan est partie de Ploërmel, le samedi 21 avril, en direction de Plumelin.



Le 26 avril, la cuve de chauffage du prochain hôtel de ville est arrivée sur le chantier.



Le carnaval du 5 mai et les reines de beauté du Pays de Ploërmel.



Commémoration du 8 mai 1945.



Commémoration de l'appel du 18 juin 1940.

Directrice de la publication : Béatrice Le Marre

Comité de rédaction : M. Brochard, R. Kerouedan, B. Le Marre, C. Médard, M. Pageot, P. Ricaud, C. Houblop

Ont collaboré à ce numéro : A. Le Moulec, G. Moingeon, G. Payot, N. Rivalan, K. Gaultier, C. Beller, C. Rousseau, J. Jagoury, N. Février, F. Coyac, S. Burban, L. Carrou, M. Besnard

Crédits photographiques : C. Houblop, A. Le Moulec, G. Moingeon, J.F. Guillon, Sylvaner, J.C. Bordier, Soufflants P et Gé, V. Bonneau, L. Guizard, MP. Le Page, H. Cauchies, S. Guitz, Scratchy Sam, R. Kerouedan

Conception graphique et exécution : Agence Mozaique

Impression : RIM PA de la Chaussée 56 220 MALANSAC

Tirage : 5 000 exemplaires



Agenda

Informations et réservations au centre culturel au 02 97 74 08 21 ou à l'Office de tourisme de Ploërmel au 02 97 74 02 70

21 juillet

Grande braderie de l'été

28 juillet à 18h30

Match de Ligue 1 Stade Rennais contre Nacional Madère au stade municipal

4 août à partir de 14h30

3 matchs caritatifs au stade municipal

Tous les jeudis jusqu'au 30 août

Les Jeudis d'Armel à 18 h sur la place de l'Union et à 21 h sur la place d'Armes

1^{er} septembre de 10h à 17h30

Forum des associations à la halle des sports

Jusqu'au 2 septembre de 14h à 18h

Exposition « Des Hommes et de l'Acier » à la Chapelle Bleue

6 au 8 septembre

Tour de Bretagne de l'Énergie, place de la mairie

“ Ploërmel l'été, Ploërmel animé ”



C'est l'été ! Enfin si le ciel capricieux laisse entrer le soleil... S'il nous laisse profiter de la douceur de vivre de la trêve estivale.

Au travail ou en vacances, les parfums d'été qui envahissent les rues de la ville et les espaces verts de nos campagnes, sont autant d'instantanés de légèreté offerts.

Les rythmes ralentissent doucement... sauf lorsqu'il s'agit de profiter de la programmation musicale, place d'Armes tout l'été avec les Jeudis d'Armel à 21 heures ou des animations place de l'Union dès 18 heures. Et de porter un autre regard sur des sites, pourtant connus, mais animés par les Estiv'arts, le festival des musiques traditionnelles et musique du monde.

Les services municipaux ont travaillé sans relâche pour offrir à tous, habitants et visiteurs, Ploërmel sous son meilleur jour, avec ses fleurissements, son marché hebdomadaire, ses commerces, ses restaurants mais aussi son patrimoine et son histoire.

Quelle fierté de vivre Ploërmel l'été et de partager le plaisir des touristes, heureux de découvrir notre ville, ses bosquets fleuris et entretenus, les rues piétonnes du Vieux Ploërmel et le parcours des Hortensias.

Pour les petits comme pour les grands, de nombreuses activités sont proposées au départ de Ploërmel. Ouvert à tous, Ploërmelais comme touristes, l'Office de Tourisme de Ploërmel vous renseigne sur toutes les possibilités d'animations sur place ou à proximité dans la forêt de Brocéliande : randonnée, vélo, balades, ateliers, festival, visite guidée...

Et pendant que les uns sont dilettantes, d'autres travaillent : une pensée pour eux et un grand merci pour leur contribution à animer la ville l'été.

Je vous souhaite un très bel été à chacun : détente, pique-nique, apéro, activités sportives, de loisirs, ... tous les moyens sont bons pour profiter de la vie et attaquer la rentrée avec punch !

À très bientôt.

Béatrice Le Marre
Maire de Ploërmel
Présidente de Ploërmel communauté
Conseillère régionale de Bretagne

7 septembre de 14h30 à 18h30

Collecte de sang
à la salle des fêtes

7 septembre à 20h15

Conférence
« Les économies d'énergie,
un enjeu collectif »
à la salle des fêtes

8 septembre de 8h30 à 12h30

Collecte de sang
à la salle des fêtes

14 septembre de 9h à 12h

Espace info énergie
sur le marché

16 septembre à 14h

Fête des courses
à l'hippodrome de Malleville

23 septembre à 9h

Marche/course
La Ploërmelaise
dans la zone du Lac (p.32)

26 septembre de 14h à 17h

réunion d'informations sur les
métiers de la musique au Point
Information Jeunesse

11 novembre de 13h30 à 17 h30

Portes ouvertes et
exposition à l'École Tané

Les commissions passées

Commission action culturelle le 11 janvier

Commission embellissement le 19 janvier, 8 mars,
3 mai et le 7 juin

Commission éducation le 7 février 2012

Commission des finances 3 février, 22 mars, 2 mai
et 7 le juin

Commission jeunesse le 8 février

Commission travaux le 15 mars

Commission sport le 23 mai

Futur Hôtel de « vie » : Arrivée de la cuve !



Le procédé de chauffage retenu pour le prochain hôtel de ville / hôtel communautaire est un plancher solaire direct. Le principe est relativement simple : sur la façade sud sont installés des capteurs solaires reliés à un plancher chauffant. Leur rôle consiste à stocker les calories apportées par le rayonnement du soleil directement dans la masse des dalles. La nouveauté est ici l'ajout d'une cuve de stockage pour la période d'inter-saison. Dans cette cuve super-isolée, ce sont 50 000 litres d'eau chauffés par les capteurs solaires en intersaisons et en été qui y seront stockés. En période hivernale et en l'absence de soleil, ces calories ainsi stockées viendront suppléer le chauffage solaire. La nouvelle chaudière prévue prendra le relais en fonction des besoins et des températures. ■



Pose de la première pierre !

Le 1^{er} février, madame Béatrice LE MARRE, Maire de Ploërmel, en présence des adjoints et conseillers municipaux de la ville de Ploërmel et des vice-présidents de Ploërmel Communauté, de M. Jean-Pierre LE TRAON, architecte, et de M. Dominique RAMARD, conseiller régional de Bretagne, président de la commission environnement, délégué à l'énergie et au climat, a posé la première pierre du futur hôtel de ville. ■

Conseils et autorisations légales

Un point sur le bruit

Les nuisances sonores proviennent souvent des propriétés privées voisines et très rarement d'activités professionnelles. La plupart des bruits sont provoqués par des travaux de bricolage, de jardinage, d'appareils diffuseurs de musique ou encore par des animaux souvent laissés seuls pendant la journée.

Contrairement aux idées reçues, il n'y a pas d'horaires qui « permettent de faire du bruit ». En effet, *ma liberté commence là où s'arrête celle des autres* est un proverbe à retenir pour bien vivre ensemble. Le principe du « avant et après 22h » n'existe pas. La nuisance peut être constatée à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit. D'ailleurs, l'**arrêté préfectoral du 12 décembre 2003** prévoit dans son **article 18** : « *Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils, instruments ou machines qu'ils utilisent pour leurs loisirs ou diverses activités ou par les travaux qu'ils effectuent* ».

C'est pourquoi, afin de respecter les rythmes diurnes et nocturnes de chacun, la même règle s'applique à tous. Les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur sont autorisés aux horaires suivants :

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. ■

Tous à son éthylotest !



À partir du 1^{er} juillet 2012, tout conducteur d'un véhicule terrestre à moteur, à l'exclusion d'un cyclomoteur, devra justifier de la possession d'un éthylotest, non usagé, disponible immédiatement (décret n°2012-284 du 28 février 2012). Le défaut de possession d'un éthylotest lors d'un contrôle par les agents de l'autorité compétente sera sanctionné à partir du 1^{er} novembre 2012.

Pour répondre à cette nouvelle obligation et dans le cadre de la protection de ses agents, la collectivité s'est dotée d'un stock d'éthylotest afin d'équiper l'ensemble de ses véhicules (voiture, camion, tracteur, manuscopique, tondeuse autoportée homologuée au code de la route, balayeuse etc.). ■

Agir simplement pour la prévention des déchets

Dans le cadre de sa politique de prévention des déchets, Ploërmel Communauté lance une nouvelle opération de distribution d'autocollants Stop Pub.

En moyenne une boîte aux lettres reçoit 31kg d'imprimés non sollicités (publicités, journaux gratuits...) chaque année. L'autocollant Stop Pub permet de ne plus recevoir ces imprimés publicitaires non désirés pour les foyers qui souhaitent réduire leurs déchets. Car même si le papier se recycle, une fois jeté dans la poubelle, comme tout autre déchet, il faut le collecter et le traiter ce qui a un coût et un impact sur l'environnement. Même avec cet autocollant apposé sur votre boîte aux lettres vous continuerez à recevoir les informations de la municipalité et de la Communauté de Communes.

Les autocollants sont disponibles à l'accueil de la mairie et sont distribués gratuitement.

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !



■ Un point sur le tri des déchets

Les résultats du tri sélectif pour l'année 2011 ont été plutôt satisfaisants. Les tonnages d'emballages recyclables ont augmenté et le taux de refus a diminué par rapport à 2010. Le taux de refus moyen pour l'année 2011 a été de 5,8%.

Poursuivre ces efforts qui sont autant d'économies est le véritable enjeu de la politique des déchets menée depuis de nombreuses années à Ploërmel Communauté. Et au cours du premier semestre 2012, le taux de refus des emballages et papiers au centre de tri a augmenté de façon assez significative.

En cause, les barquettes en plastique et polystyrène, les films et sacs plastiques, les pots de yaourt et de crème fraîche ou du verre ; ces déchets non recyclables doivent être déposés dans la poubelle pour ordures ménagères.

L'équipe de collecte retrouve aussi régulièrement dans les bacs de tri sélectif des sacs d'ordures ménagères, des déchets verts, des couches culottes ou encore des textiles.

Poursuivons ensemble nos efforts pour un tri de qualité!

Pour tout renseignement, contacter le service SUEDE,

02 97 73 20 96 ou tri@ploermelcommunaute.com ■

Journées Européennes du Patrimoine



La 29^e édition des Journées Européennes du Patrimoine se déroulera samedi 15 et dimanche 16 septembre 2012. À cette occasion, l'Office de Tourisme de Ploërmel Terres de Légendes vous propose de nombreuses animations pour « vivre » le patrimoine de Ploërmel Communauté : visite du parc éolien de Campénéac, découverte du land art, de la calligraphie, de la sculpture, de l'artisanat d'art, atelier cuisine autour de la pomme, expositions, accès au clocher de l'église St Armel, danse contemporaine au jardin de la tour des Thabors, nombreux concerts...et bien entendu, ouverture de sites architecturaux : manoirs, châteaux, chapelles, églises du territoire... Une date à noter d'ores et déjà dans vos agendas ! RDV sur www.tourisme-ploermel.com courant août pour connaître le programme détaillé ! ■

Lumière sur... l'éclairage public !

Le SDEM (Syndicat Des Energies du Morbihan) a proposé aux collectivités qui le souhaitent, la possibilité de faire réaliser un diagnostic de leur éclairage public. Courant 2011, la municipalité de Ploërmel en a fait le choix et le diagnostic a été ainsi réalisé sur les 2 214 points d'éclairage et 66 armoires de commande de notre commune.

Cette démarche a été entreprise pour déterminer les gisements d'économies d'énergie et les premières actions à mettre en œuvre sans pour autant affecter la qualité de l'éclairage public.

Ce diagnostic fait ressortir de grandes différences de mâts et lanternes, dont environ 30 % sont obsolètes. On note aussi des lieux sous-éclairés, des différences de programmation horaire d'une rue à l'autre ainsi que d'importantes déperditions d'éclairage et des pollutions lumineuses par des lampadaires de type « boule » principalement dans les lotissements anciens.

La réhabilitation de notre parc d'éclairage public est, d'ores et déjà, inscrite dans le PPI (Programme

Pluriannuel d'Investissement) de la commune et sera réalisée sur plusieurs années. La priorité sera donnée aux vérifications de sécurité, la rénovation ou changement des lampadaires obsolètes et ceux de type boules qui diffusent la lumière à 360° au lieu de diriger le flux lumineux vers l'espace de circulation. La programmation des horloges sera revue pour donner une cohérence aux horaires et une attention particulière sera portée aux abords des établissements scolaires.

De façon générale, lorsque sont prévus des gros travaux de voirie, les matériels sont revus ou changés afin de permettre une baisse de puissance, la nuit, sur chaque lampadaire, plutôt qu'en éteindre un sur deux. Ces choix ont déjà été faits lors des travaux de rénovation de la rue du Lac et de la rue des Thabords.

De même, une maintenance préventive (programmation des interventions, remplacement des lampes en fin de vie, nettoyage des luminaires...) permettra de devancer les dysfonctionnements et générera des économies dans l'organisation du travail des agents communaux.

Pour plus d'informations, lire le dossier page 12. ■



Canicule

Depuis le 1^{er} juin, le « plan canicule » peut être activé par la Préfecture du Morbihan en cas de fortes chaleurs. Pour vous protéger, suivez ces quelques conseils.

Qu'est-ce que le « plan Canicule ? »

C'est un dispositif d'accompagnement pour les personnes fragiles (âgées ou handicapées), qui vivent seules à leur domicile, lorsque les températures sont élevées. Ainsi, en cas de risques exceptionnels et du déclenchement du plan Canicule, toutes les personnes inscrites sur le registre seront directement contactées par le CCAS.

Comment puis-je en bénéficier ?

Il suffit d'appeler le CCAS ou d'envoyer vos coordonnées par courrier : adresse, téléphone. Vous pouvez également renseigner le CCAS sur le service qui intervient à votre domicile, la personne à prévenir en cas d'urgence ainsi que votre médecin traitant.

Puis-je en faire bénéficier quelqu'un ?

Si vous connaissez une personne qui pourrait avoir besoin d'un accompagnement pendant cette période, vous pouvez également laisser vos coordonnées au CCAS.

Renseignements et inscription :

CCAS

26, rue du Général Leclerc à Ploërmel
02 97 73 20 75

Une personne victime d'un coup de chaleur peut être en danger, n'hésitez pas et appelez le 15 !

Pour plus d'informations générales, vous pouvez prendre connaissance du Plan canicule 2012 :

www.service-public.fr/actualites/00855.html

Consulter le site internet du Ministère de la Santé, informez-vous régulièrement sur Météo France.

« canicule info service » 0 800 06 66 66
(numéro vert appel gratuit)
du lundi au samedi de 8 h à 20 h.

En période de fortes chaleurs ou de canicule

Personne âgée
Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...

- Je ne suis pas au soleil les plus chaudes.
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).
- Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.
- Je donne de mes nouvelles à mes entourage.

Enfant et adulte
Je bois beaucoup d'eau et ...

- Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.
- Je ne reste pas en plein soleil.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je ne consomme pas d'alcool.
- Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.
- Je prends des nouvelles de mon entourage.

En cas de malaise ou de coup de chaleur, j'appelle le 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
<http://www.sante-sports.gouv.fr/canicule/>
www.meteo.fr ou 32 56

Logos: Inpes, Ministère de la Santé, République Française

EN 2012, LA VILLE DE

Le budget principal 2012 s'élève à 22 476 000 € en dépenses et 22 476 000 € en recettes.
La répartition budgétaire s'inscrit dans la continuité du développement durable.

• Investissement

Chaque année, de plus en plus de personnes font le choix de la ville de Ploërmel. Les investissements les plus importants engagés pour le développement durable sont :

ÉCONOMIE LOCALE



Étude du réaménagement du centre-ville dans le cadre du FISAC.

URBANISME



Ronsouze : développement du futur site (complexe sportif & zone sud) pour les 10 prochaines années.

BÂTIMENT ADMINISTRATIF



Construction & extension d'un nouveau hôtel de ville.

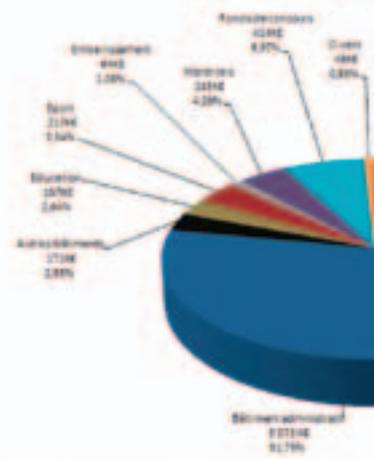
FONDS DE CONCOURS



Lotissement Saint Jean de Villenard.

Transfert des Acières de Ploërmel Industrie, vers le parc d'activités de la Lande du Moulin.

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT - BUDGET PRÉVISIONNEL 2012



- Patrimoine
- Parcs publics
- Voirie
- Urbanisme, habitat, commerce
- achat foncier immobilier
- Bâtiment administratif
- Autres bâtiments
- Éducation
- Sport
- Embellissement
- Matériels
- Fonds de concours
- Divers

• Fonctionnement

Le fonctionnement est l'indispensable outil de la collectivité pour accompagner les investissements. Pour 2012, les élus de la ville de Ploërmel se sont fixés pour objectif la réduction de la dette, la maîtrise des dépenses courantes et en particulier la réalisation d'économies sur les énergies, les assurances, etc., et la clarification de son organisation.

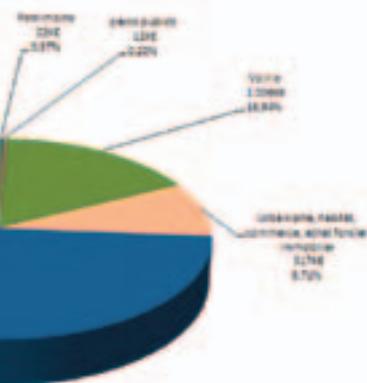


PLOËRMEL INVESTIT

recettes de fonctionnement et à 10 026 000 € en investissement.
 et d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 28 février 2012.

deux d'habiter à Plœrmel. Cette dynamique démographique est en grande partie due aux investissements
 du territoire, essentiellement dans le domaine de la qualité de vie et dans les services à la population.

INVESTISSEMENT PAR ACTION,
 2012 (EN MILLIERS D'EUROS)



Réfection des trottoirs. Entretien et aménagement des routes. Aménagements de la rue des Thaboris (boisures & arbres).

ÉDUCATION



Travaux dans les écoles.
 École François Delsa : suite des travaux d'extension.
 École rue Laine : remplacement des ouvertures.

SPORT

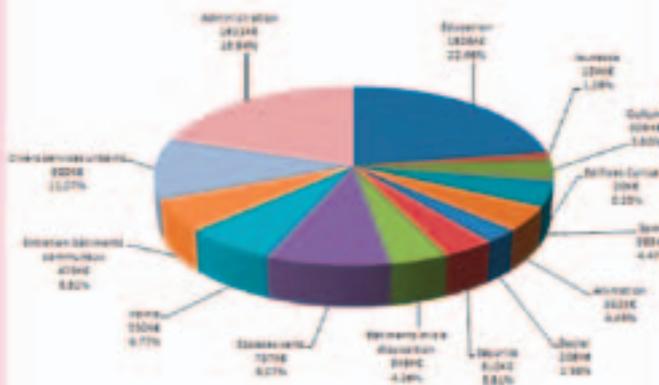


Extension des pistes d'athlétisme. Entretien des terrains de foot.

	22 k€	0,37 %
	12 k€	0,20 %
	1 006 k€	16,94 %
ce,	517 k€	8,71 %
	3 073 k€	51,75 %
	171 k€	2,88 %
	157 k€	2,64 %
	210 k€	3,54 %
	64 k€	1,08 %
	243 k€	4,09 %
	414 k€	6,97 %
	49 k€	0,83 %
	5 918 k€	100 %

Éducation	1 826 k€	22,46 %
Jeunesse	104 k€	1,28 %
Culture	309 k€	3,80 %
Édifices culturels	20 k€	0,25 %
Sport	363 k€	4,47 %
Animation	362 k€	4,45 %
Social	208 k€	2,56 %
Sécurité	310 k€	3,81 %
Bâtiment mis à disposition	346 k€	4,26 %
Espaces verts	737 k€	9,07 %
Voirie	550 k€	6,77 %
Entretiens bâtiments communaux	473 k€	5,82 %
Divers services urbains	900 k€	11,07 %
Administration	1 621 k€	19,94 %
	8 129 k€	100 %

RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT PAR ACTION,
 BUDGET PRÉVISIONNEL 2012 (EN MILLIERS D'EUROS)



L'école Tané forme des bijoutiers et orfèvres d'art

L'école Tané est née en 2002 d'un projet initié dès 1998 par la mairie de Ploërmel, l'ambassadeur de France au Mexique, Bruno DELAYE et le PDG de l'entreprise mexicaine « Tané orfebres », Pedro LEITES.

L'objectif était de mettre en place un atelier de formation aux métiers de la bijouterie et de l'orfèvrerie d'art, à Ploërmel, avec l'idée de rétablir en France une tradition d'apprentissage de ces métiers rares, fondée sur la maîtrise de savoir-faire très anciens qui n'étaient quasiment plus enseignés en France.

Aujourd'hui, 14 ans plus tard, ce centre de formation original fonctionne à plein, installé dans l'ancienne gare, pour ce qui concerne les ateliers, et dans le bâtiment situé en face, de l'autre côté de la rue du Pardon, pour les bureaux administratifs.

Thierry FRESNEL en est le directeur délégué depuis septembre 2011, mandaté par le conseil d'administration, qui compte 7 membres.

Cette école est en réalité un centre de formation pour adultes. Elle accepte des stagiaires à partir de 20 ans, d'une moyenne d'âge de 26 ans, actuellement. Ils sont 14 par session ; de jeunes adultes en reconversion professionnelle dans les métiers de la bijouterie et de l'orfèvrerie, grâce à cette formation financée par la Région Bretagne.

L'école Tané les prépare en deux sessions de 9 mois aux deux CAP de bijoutier et d'orfèvre (1) et les amène au niveau du BMA, brevet des métiers d'art. À ce stade, le stagiaire crée une belle pièce, équivalent du chef-d'œuvre des compagnons du Tour de France, depuis l'idée et le dessin jusqu'à la réalisation de la pièce imaginée.

Grâce au solide réseau de professionnels réceptifs à la qualité des formations prodiguées, l'école ne rencontre guère de difficultés pour trouver des stages pratiques aux élèves et même l'an dernier, en période de crise, le taux de placement en entreprise 6 mois après le

diplôme était de 90%. Officiellement, un an plus tard, il n'y a plus un seul diplômé de juin 2011 au chômage. Une formidable réussite ! En général, même ceux qui envisagent de s'installer à leur compte et d'ouvrir un atelier commencent par se forger une expérience en qualité de salarié, soit pour du montage en orfèvrerie ou bijouterie, soit dans la réparation, soit dans la transformation ou, plus rarement, dans la création pure.

Parmi ces professionnels qui suivent l'école Tané de près, il y a toujours le partenaire du premier jour : le mexicain Tané orfebres, de réputation mondiale (il est à l'orfèvrerie ce que Cartier est à l'industrie du luxe, estime Thierry FRESNEL).

Autre partenaire de poids, outre le conseil régional : la Chambre de métiers et de l'artisanat.

(1) Il s'agit très précisément du CAP Art et techniques de la bijouterie joaillerie et du CAP Orfèvre, option : monteur en orfèvrerie. ■



Moment fatidique : les stagiaires de l'école Tané passent leur CAP !



Michel BROCHARD

Adjoint au maire en charge du développement économique, de l'urbanisme et du développement durable.



La formation se féminise de plus en plus. En partie parce que les femmes sont plus méticuleuses que les hommes, or ces métiers d'arts exigent une très grande précision.

Les femmes plus nombreuses

Il y a encore 20 ans, c'était des métiers d'hommes. Ils se féminisent, au point que l'école forme désormais 80 à 90% de jeunes femmes.

Elles ont un sens créatif aigu, relève le directeur délégué, elles sont méticuleuses, bien concentrées et elles aiment exercer un métier par passion, plus que pour l'argent. Il existe 217 métiers d'art et on les exerce par passion, pas par hasard, souligne Thierry FRESNEL.

À l'école Tané, on ne travaille que sur le métal. Certains stagiaires se forment ensuite plus spécifiquement à la gravure ou aux pierres précieuses. 10% des stagiaires suivent une formation complémentaire, parfois même dans l'école qui propose d'autres types de formation pour les professionnels, et même pour les particuliers.

Ainsi, à travers le dispositif Cré'Art, l'école forme en trois mois et demi à la création ou reprise d'une entreprise artisanale, avec un enseignement basé sur la gestion, l'aspect commercial, marketing, juridique, comptable... Chaque année, une demi-douzaine de stagiaires suivent ce cursus, leur CAP en poche. Il existe aussi des formations techniques pointues sur trois jours pour les professionnels déjà en activité (ciselure, sertissage, fabrication de petites séries...)

Quant aux particuliers, monsieur et madame Tout-le-monde, ils sont accueillis, sur trois jours également, pour une découverte des techniques de base de la bijouterie. Cela intéresse des gens qui se demandent si ces métiers peuvent les intéresser, mais aussi des personnes qui veulent simplement se divertir, se faire plaisir, et en profitent pour visiter le pays de Ploërmel. Ces formations drainent chaque année 70 stagiaires environ, de toute la France, voire de l'étranger, en février, à Pâques et en juillet. ■

À découvrir !

Le dimanche 11 novembre, l'école ouvre ses portes pour fêter ses 10 ans ! Pour l'occasion, une exposition de pièces réalisées par les anciennes promotions, les stagiaires et l'entreprise Tané Mexico sera organisée. ■

► Contact

École Tané - 14 rue du Pardon - Tél. : 02 97 73 36 69

Mail : ecoletane-bijorf@wanadoo.fr

Site : www.ecoletane-bijorf.com



Lors d'un salon professionnel de bijoutiers à Laval, en mars 2012 : les stagiaires de 1ère année CAP avec André BEDEL, président du conseil d'administration de l'école, Thierry BRANGEON, responsable pédagogique et technique et Alexandra LEROUX, formatrice.

Comment économiser l'énergie concrètement ?

Point-clé du fameux Grenelle de l'environnement, l'économie d'énergie est essentielle, puisque la production d'énergie polluée, y compris les énergies dites renouvelables, comme l'éolien, l'hydraulique ou le photovoltaïque.

En effet, il faut bien construire ces équipements dans des usines qui consomment elles-mêmes de l'énergie, généralement fossile, d'une part, puis les démonter quand ils sont usés et les recycler partiellement, mais jamais complètement. Une énergie qui n'impacte pas du tout la nature, qui ne pollue absolument pas, cela n'existe pas. Par respect pour l'environnement, et parce que les gisements d'énergie fossile (pétrole, gaz...) s'épuisent, nous devons consommer le moins d'énergie possible.

Les techniques ayant considérablement évolué ces 20 dernières années, une maison moderne dite BBC (bâtiment basse consommation) n'a strictement rien à voir, en termes de besoins en chauffage ou climatisation, avec un pavillon des années 70 ou 80 doté d'une chaudière à fuel ou de convecteurs électriques préhistoriques. Il existe donc un potentiel considérable d'économies d'énergies dans nos logements, et ce n'est pas très compliqué, ni très onéreux ou, du moins, c'est aisément amortissable grâce aux économies conséquentes sur nos factures énergétiques, ensuite.

C'est par là qu'il faut commencer, et il y a urgence.

La législation va se durcir en 2013

Pour les logements neufs, c'est assez simple : il est plus facile de prévoir une isolation de très bonne qualité dès la construction et la législation va l'imposer en changeant au 1^{er} janvier 2013. La RT 2005 (règlementation technique) actuellement en vigueur, qui autorise une consommation de 110 à 190 KWh/m²/an selon le mode de chauffage, va être remplacée par la RT 2012 qui imposera de passer à 50 KWh/m²/an en France, avec une pondération de 10% en Bretagne. Chacun comprendra aisément, en effet, que l'on est bien obligé de consommer plus d'énergie dans notre région que dans le sud de la France pour le chauffage. Ce que cette pondération est censée compenser.

Le législateur place la barre très, très haut en divisant par trois, en moyenne, la consommation moyenne des logements construits à partir de l'an prochain. Soyons clairs : c'est une évolution majeure, quasiment une révolution. Il va falloir repenser les règles de constructions, renforcer considérablement l'isolation du toit et des parois, ce qui va se traduire par des épaisseurs plus importantes



Visite d'une maison bioclimatique à Malestroit.



Maryse BESNARD
Adjointe au maire en charge des travaux,
des énergies et des bâtiments.



Démonstration d'un test d'étanchéité à l'air pour une maison BBC à Saint-Nicolas-du-tertre.

d'isolant, mais aussi une meilleure gestion des ponts thermiques, sources de déperdition.

En réétudiant le savoir de nos anciens, nous appliquerons également quelques règles de bon sens qui vont nous permettre d'améliorer la dimension bioclimatique d'une maison, c'est-à-dire son adaptation au contexte (terrain, région et sa climatologie...). Exemples concrets : bien orienter la maison par rapport au soleil, prévoir de plus grandes ouvertures au sud qu'au nord, une haie pour se protéger des vents dominants, des auvents fixes ou rétractables pour optimiser l'apport en lumière et chaleur qui doit être conséquent en hiver mais sans pénaliser le confort d'été...

J'enfile un pull en hiver

*« 1° de température en moins
au thermostat du chauffage
génère 7% d'économie d'énergie ! »*

Il faudra accorder beaucoup plus de temps à la réflexion préalable, l'étude, l'analyse du site avant construction et des besoins des futurs occupants, la conception générale du projet. L'étude thermique préalable sera obligatoire et ce sera contrôlé. N'oublions pas que la réglementation thermique a force de loi. Le futur permis de construire intègrera la notion de performance énergétique du logement et son aspect bioclimatique. Un changement de mentalité auquel certaines entreprises se sont préparées. D'autres pas, mais il serait grand temps qu'elles y songent !

Une nouvelle performance va s'imposer, avec un nouveau diagnostic : l'étanchéité à l'air du logement, pour éviter les déperditions. Cela imposera une excellente coordination entre les artisans. Pas question que l'électricien vienne perfore l'isolant pour poser ses câbles ou prises, etc... Là, c'est un profond changement de mentalité qui s'annonce. L'étanchéité sera mise en place avec le gros-œuvre et tous devront la respecter, ensuite, d'où de nouvelles procédures à apprendre et appliquer, en particulier pour tous les métiers dits de fluides (plomberie, électricité, ventilation, domotique...). Et une coordination méticuleuse, en amont puis pendant le chantier. De

Dossier spécial : Énergie

nouveaux savoirs à acquérir pour tous, aussi, pour bien construire ensemble et non chacun dans son coin. Les aides seront conditionnées à l'intervention de professionnels formés et labellisés. C'est toute la filière du bâtiment qui va se transformer, évoluer, et c'est d'ailleurs un beau challenge pour ces professionnels qui apporteront ensuite une réelle plus-value, par ces nouvelles compétences.

Le portefeuille chauffe !

« Le chauffage représente 65% des dépenses d'énergie d'un logement et l'eau chaude, 11,5% »

Quant au futur propriétaire, il devra investir un peu plus dans son projet initial, de l'ordre de 10 à 15%, mais en économisant ensuite une énergie qui est en train de devenir de plus en plus onéreuse. Il s'y retrouvera rapidement.

Rénover, c'est économiser

Il est plus difficile, techniquement, de bien isoler un logement déjà construit, d'ajouter de l'épaisseur aux murs, soit par l'extérieur, ce qui est le plus efficace, mais avec un effet visuel évident à compenser en aménageant un autre mur ou assimilable, soit par l'intérieur, en réduisant la surface des pièces.

Dans le pays de Ploërmel, zone plutôt rurale, on trouve beaucoup de propriétaires habitants ruraux, avec une capacité financière inférieure à la moyenne nationale. Ils subissent ce cercle vicieux : certains n'ont plus les moyens de payer d'énormes factures de chauffage mais pas de capacité d'emprunt pour rénover et isoler afin de les diminuer. Il existe quelques aides : réduction d'impôts, prêts spécifiques à taux raisonnable et TVA réduite.

Avant tout, il convient de réaliser un état des lieux et justement, le conseil général du Morbihan propose une aide intéressante à travers le DC2E (Diagnostic conseil en économies d'énergies). Ce diagnostic énergétique personnalisé permet de préparer et prioriser les investissements appropriés. Il coûte environ 450 € dont la moitié (250 € maxi) est financée par le conseil général et pour l'autre moitié, cela ouvre un crédit d'impôts. Il reste donc une faible somme à la charge des propriétaires.

Pour bénéficier de ce dispositif, renseignez-vous sur les modalités auprès du service habitat du conseil général au 02.97.54.81.48.



Il existe un grand nombre de matériaux isolants, dont les propriétés, l'efficacité et le prix varient considérablement, d'où l'intérêt de bien se renseigner avant de choisir

L'espace Info énergie nous conseille

Il existe par ailleurs une aide technique, sous la forme de précieux conseils gratuits, à travers l'espace Info énergie de Bretagne, qui dispose d'une antenne à Ploërmel, sur le centre d'activités de Ronsouze, dans les locaux du « Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne ».

L'espace Info énergie assume une mission financée par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), la région Bretagne et les collectivités partenaires. Mima GALÈS, conseillère énergie au sein de l'antenne locale de l'espace Info énergie, explique que son but consiste à « informer gratuitement et de manière objective le grand public sur l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et le changement climatique. Nous pouvons présenter au public les matériaux les mieux adaptés, offrant le meilleur rapport qualité/prix ou la meilleure pertinence pour leur projet, les orienter vers les bons professionnels et les aider à définir des priorités, aussi, car on ne peut pas tout rénover d'un coup. Et la priorité est claire : l'isolation avant le chauffage et le toit avant tout dans la maison, puisque la chaleur monte. C'est d'abord à cause de la déperdition qu'un chauffage est énergivore ».

➔ Contact

0805.203.205 (appel gratuit depuis un poste fixe)
de 13h30 à 17h30 en semaine.
Courriel : eie@pays-redon.fr



La collectivité montre l'exemple

Nous pouvons - et devons - tous réaliser des efforts pour consommer moins d'énergie. Soucieuse de donner l'exemple, la municipalité fait donc « la chasse au gaspi », elle aussi, dans l'intérêt de l'environnement autant que celui des contribuables.

L'effort le plus marquant et le mieux récompensé est probablement celui qui porte sur tous les bâtiments neufs. La législation en vigueur pour les établissements recevant du public, qui s'appliquera aux logements neufs des particuliers à partir de janvier 2013, prévoit que l'on doit diminuer par trois notre consommation d'énergie pour l'électricité usuelle, le chauffage et l'eau chaude, passant d'environ 150 Kw/h/m²/an à 50. C'est ce qu'on appelle la RT (règlementation technique) 2012.

C'est déjà colossal mais pour la future mairie, cette consommation d'énergie dite primaire devrait s'établir à 32 Kw/h/m²/an. Ainsi, la surface de la mairie va plus que doubler, passant de 900 à 1900m² et on ne consommera plus, pour ce bâtiment, que 30% de ce que l'on consommait auparavant pour l'ancienne mairie !



Les travaux de la mairie.



Installation de la cuve pour le système solaire thermique.

Quant à la salle de gymnastique, dont les travaux commencent à la rentrée, elle sera BBC (bâtiment basse consommation), à l'instar de tous les futurs bâtiments. Cette norme est déjà appliquée aux extensions de bâtiments existants, telles qu'à l'école Françoise Dolto, récemment dotée d'une cuisine et d'une bibliothèque.



Extension de l'école Françoise Dolto.



Régis Bouisson, technicien travaux aux services techniques municipaux, inspecte la chaudière gaz à condensation installée à l'école Jules Verne.

Sur les bâtiments anciens, après une phase de diagnostic qui a été réalisée avec des caméras infrarouges permettant de bien visualiser et d'estimer assez précisément les déperditions, d'importants travaux de rénovation aboutissent à économiser une part conséquente d'énergie, également. À la piscine, les vitres ont été changées côté sud, la façade mieux isolée au nord. À l'école Jules Verne, en trois phases successives, on a remplacé la plupart des ouvertures, pour des raisons de sécurité, mais avec un fort impact d'isolation phonique et thermique. Dans les deux écoles, on a remplacé les vieilles chaudières gaz par des chaudières gaz à condensation de dernière génération. À l'école Jules Verne, l'économie d'énergie est de 33% la première année suivant ces travaux !

La veille coûte cher

« Un appareil laissé en veille (ordinateur, téléviseur)... consomme à peu près 40% de plus qu'un appareil éteint quand on ne l'utilise pas »

Merci le progrès !

« Un réfrigérateur de 230 litres acheté en 2002 va consommer 60 € d'électricité par an contre 17 € pour le même appareil acquis en 2010 »

Enfin, un diagnostic a également été réalisé sur les 2214 points lumineux publics de Ploërmel (candélabres, lampadaires, spots...). Les vieux ballons fluo ont déjà été remplacés par des lampes à sodium haute pression, peu consommatrices. Des systèmes installés progressivement sur les armoires électriques permettent de diminuer de 50% l'intensité lumineuse entre minuit et 6 heures du matin. Et on utilise des leds pour les illuminations de Noël, très économes.



Illuminations de Noël

La priorité sera désormais de remplacer les « boules » lumineuses des lotissements, très énergivores.



Gérard PAYOT
Adjoint au maire, président du conseil
de surveillance de l'hôpital de Ploërmel.

Les rendez-vous de l'énergie



Tour de Bretagne EDF de l'énergie

Du 6 au 8 septembre, le Tour Breton d'EDF « Autour de l'énergie », fait étape à Ploërmel. Un grand camion, ouvert au public les vendredi 7 septembre après-midi et samedi 8 septembre, stationnera **Place de la mairie à Ploërmel**, et vous proposera une exposition et des renseignements concrets sur le thème des économies d'énergie. Si chacun est prêt à s'engager pour l'environnement et à alléger son budget, il n'est pas toujours facile de savoir comment agir. Pour vous y aider, Ploërmel accueille le programme ENBRIN (Energie Bretagne Innovation) d'EDF pour vous proposer des solutions simples et concrètes. Au programme : un parcours de panneaux explicatifs, une maquette 3D d'une maison rénovée, des animations interactives avec un jeu concours permettant de gagner un vélo électrique.

Le vendredi 7 septembre à 20h15, salle A de la salle des Fêtes, Ploërmel Communauté organise une conférence sur le thème des économies d'énergies et leur réalité locale. Deux interventions, connues à ce jour, sont prévues : un représentant de la ville de Ploërmel pour témoigner des démarches concrètes engagées par la ville et une conseillère en économie d'énergie du Pays de Ploërmel, Sonia LE CALVEZ, pour présenter les économies d'énergie possible pour les habitations de particuliers et les bâtiments publics.

Et le vendredi suivant, **le 14 septembre** au marché de Ploërmel, Mima GALÈS du Point Info Energie proposera toute la matinée des informations sur le même thème ainsi que le prêt de Watt mètre, appareil de mesure de votre consommation d'énergie à domicile. ■



Mima
GALÈS

Quelques sites Internet utiles

www.infoenergie.org

www.economiedenergie.fr

www.developpement-durable.gouv.fr

www.bretagne-energie.fr

www.qualit-enr.org

www.ademe.fr

Le site de l'Ademe à destination du particulier qui explique les techniques :

<http://ecocitoyens.ademe.fr/mon-habitation>

Les aides potentielles pour aider au financement des projets de construction ou de rénovation :

<http://ecocitoyens.ademe.fr/financer-mon-projet>



Les sapeurs-pompiers font toujours rêver

Les sapeurs-pompiers du Morbihan recrutent en classe de 5^e et cela fonctionne très bien. Ce métier fait toujours rêver !

Ces jeunes se forment progressivement en passant trois ans au centre de secours de Ploërmel pour apprendre les bases du métier de pompier chaque samedi, hors vacances scolaires, puis à 16 ans, ils passent le brevet de JSP (jeunes sapeurs-pompiers). Il s'ensuit une formation complémentaire d'un an, avant qu'ils ne partent en intervention, avec un tuteur s'ils ont moins de 18 ans. Ils participent aussi à toutes les compétitions sportives et cérémonies auxquelles sont conviés les sapeurs-pompiers : 14 juillet, 11 novembre, etc...

À Ploërmel, ils sont 35 JSP répartis en deux sections. Une fois formés et le brevet réussi, ils sont officiellement recrutés dans le centre le plus proche de leur domicile : Mauron, Campénéac, la Trinité Porhoët, Malestroit, Josselin, Ménéac et, naturellement, Ploërmel.

Un sapeur-pompier ne doit pas résider à plus de 5 minutes du centre de secours, rappelle l'adjutant-chef Pascal ODY.

La plupart deviennent des sapeurs-pompiers volontaires, quelques-uns professionnels, militaires, agents de sécurité incendie. Certains poursuivent la formation jusqu'au DUT hygiène et sécurité qui permet de se présenter directement au concours de lieutenant.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès du centre de secours de Ploërmel.



L'adjutant-chef Pascal Ody devant la fresque sur les accidents domestiques réalisée par les écoliers de Ploërmel.

Une fresque contre les accidents domestiques

Dans le cadre du projet éducatif local de Ploërmel Communauté, les sapeurs-pompiers travaillent avec toutes les écoles en choisissant, chaque année, un thème différent.

Cette année, il s'agit des numéros d'urgence. L'année scolaire précédente, les écoliers planchaient sur les accidents domestiques. Ils ont mémorisé les pictogrammes et réalisé une grande fresque sur toile cirée, avec le dessinateur Roger MALO (atelier KERTOON). Cette fresque géante est suspendue au centre de secours, à la disposition des écoles qui en auraient besoin pour une conférence ou une exposition. ■



Les jeunes sapeurs-pompiers (JSP) brevetés en 2011 avec l'adjutant-chef Pascal ODY, responsable d'équipe et responsable pédagogique JSP.



Françoise COYAC
Adjointe au maire en charge de l'action sociale, de l'éducation et de la jeunesse.

Pôle des associations : six associations installées

Dans le cadre de ses politiques économiques et sociales, Ploërmel Communauté fait le choix de placer les femmes et les hommes au cœur de ses projets.

Dès 2008, Béatrice LE MARRE, maire de Ploërmel, dénonçait les conditions insalubres dans lesquelles étaient logées les associations qui œuvrent au quotidien pour le mieux-être de populations déjà fragilisées. Ces conditions ne reflétaient en rien la volonté politique de soutenir les personnes en difficultés et d'accompagner toutes les initiatives qui allaient en ce sens.

Désormais Ploërmel Communauté fait le pari de l'accompagnement financier, humain et matériel pour les associations du territoire : d'une part pour éviter la double peine des bénéficiaires, des conditions d'accueil indignes pour des personnes en situation précaire ; d'autre part, pour valoriser le rôle des associations, des bénévoles, et des personnes solidaires.

Au-delà de la problématique locale, Béatrice LE MARRE souhaite élargir les champs de la solidarité aux valeurs de l'économie sociale et solidaire.

Un investissement pérenne

Tous les travaux ont été effectués afin que le bâtiment réponde aux normes actuelles des établissements recevant du public. Complètement accessible pour les personnes en situation de handicap, les familles avec des enfants en bas âges, les personnes âgées, etc., cet

édifice a été conçu sur le principe de l'entraide, de la solidarité et son aménagement permet la mutualisation de l'espace mais aussi de moyens, pour les bénévoles et les usagers.

Des travaux pour un coût total de 950 000 euros.

À partir des besoins exprimés par les associations, des travaux d'aménagement ont permis d'adapter l'ancienne entreprise de confection textile pour automobile en un Pôle des associations qui accueillent aujourd'hui six associations de solidarité : la Croix Rouge, les Restos du Cœur, le Secours catholique, la Banque alimentaire, l'AMISEP « Comptoir des rues » et les Familles Ploërmelaises :

- Création de bureaux
- Création d'un accueil et d'un espace d'attente pouvant accueillir confortablement plus de 50 personnes
- Création d'une salle de réunion de grande capacité pouvant accueillir des formations, des assemblées, etc.
- Création d'un espace d'animation pour atelier créatif d'une capacité de 12 à 15 personnes
- Création de locaux de distributions, de locaux de stockage et de quai de chargement/déchargement. ■



Avant



Après



Les coups de cœurs de la médiathèque !

■ DVD

MINA TANNENBAUM de *Martine Dugowson*,
avec *Elsa Zylberstein* et *Romane Bohringer*

Mina et Ethel ont 7 ans lorsqu'elles se rencontrent. En 30 ans, elles vont tout partager, les joies enfantines et les émotions de l'adolescence, Mai 68 et les années hippies, Dalida et les héros de la télé. 30 ans de rires et de larmes. 30 ans d'une formidable amitié !



■ Romans Adultes

LE RÊVE DE L'HOMME LUCIDE
de *Philippe Ségur* (Éditions Buchet Chastel)

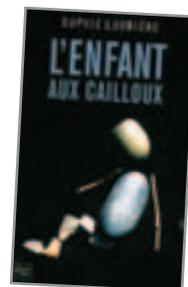
Simon Perse est écrivain névrosé et trop lucide pour suivre les séances de son psy... Roman au ton cynique et hilarant : les entretiens avec son thérapeute, sa liberté de ton aux conférences littéraires sont irrésistibles... Pour l'auteur, ce roman est un questionnement sur la quête d'identité.



L'ENFANT AUX CAILLOUX
de *Sophie Loubières* (Éditions du Fleuve Noir)

Un thriller psychologique passionnant ! Une retraitée souffrant de solitude se met à observer ses voisins et croit déceler chez un des enfants des signes de maltraitance.

Qui est donc Madame Préau ? Une folle paranoïaque, une grand-mère seule ou un être à part, doté d'une certaine clairvoyance ? Ce livre pose aussi les problèmes de solitude, de maltraitance, de délation.



**COMMENT ENSEIGNER L'HISTOIRE
À UN ADO DÉGÉNÉRÉ EN REPOUSSANT LES
ASSAUTS D'UNE NYMPHOMANE ALCOOLIQUE**
de *Tom Sharpe* (Éditions Belfond)

Le titre du 5^e épisode de Wilt résume bien l'ouvrage signé de l'humoriste Tom Sharpe. Le héros, Henry Wilt, prof d'informatique à l'université de Fenland est harcelé par sa femme tyrannique, Eva, et ses quatre filles. C'est pour payer leurs études dans une école chic, que Wilt accepte le « job » que lui a trouvé son épouse : enseigner l'histoire à un ado débile, pour qu'il puisse intégrer Cambridge.



**LE MÉDECIN
PERSONNEL DU ROI**
de *Per Olov Enquist*
(Éditions Actes Sud)

En 1770 au Danemark, le roi Christian VII, atteint de folie, est écarté des affaires du royaume. Il est contraint d'épouser l'héritière de la famille royale anglaise, mais il lui préfère une prostituée. Réflexion

sur la liberté des individus, le pouvoir et le rôle de l'intellectuel dans l'avancée sociale, ce roman retrace la déchéance d'un homme pris dans les intrigues de la Cour.

■ BD Adultes

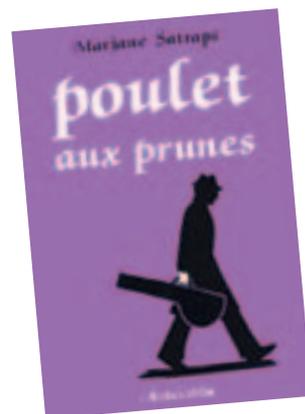
LE TUEUR
de *Luc Jacamon*
(Éditions Casterman)

Ce polar au dessin très soigné, raconte l'histoire d'un tueur à gages. On y découvre les états d'âme du tueur et ses interrogations.



POULET AUX PRUNES
de *Marjane Satrapi*
(Éditions L'Association)

Nasser Ali Khan aime le poulet aux prunes, les seins de Sophia Lauren et sa fille Farzaneh. Mais il aime surtout son tar dont il est le plus grand des virtuoses. Aussi, le jour où on lui casse son instrument, il sombre dans la plus grande apathie et décide de se laisser mourir. Prix du meilleur album 2005 (Festival d'Angoulême).





Documentaires

TCHERNOBYL : 25 ANS APRÈS de Carlos Pardo et Iloé (Éditions Cfsi Ink)

Le 26 avril 1986, la centrale nucléaire de Tchernobyl causait le plus grave accident nucléaire jamais connu. 25 ans après, Carlos Pardo et Iloé, deux photographes explorent les ruines de la ville fantôme de Prypiat et de la centrale, pour lesquelles le temps s'est arrêté en 1986. À travers 196 photographies,



ils se livrent à une exploration urbaine et visitent ces terres toujours toxiques, témoignages uniques d'un moment terrible de l'Histoire.

VIVRE POUR DES IMAGES

de Nicole et Félix Le Garrec (Éditions Coop Breizh)

Tous deux photographes, producteurs, scénaristes et réalisateurs, les auteurs se sont consacrés essentiellement à la Bretagne : photos, diaporamas et films-documentaires.

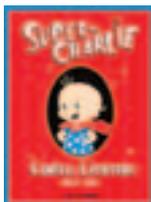


Jeunesse Albums

SUPER-CHARLIE de

Camilla Läckberg, illustrations de Millis Sarris (Éditions Actes Sud Junior)

Camilla Läckberg, auteure suédoise signe ici son premier album pour enfants. À la naissance de son fils cadet Charlie, elle décide de raconter à ses aînés, une histoire de bébé doté de super pouvoirs. Le commencement d'une série humoristique, avec un héros futé et attachant, dans un univers «cartoon». Parce que de la poussière d'étoiles est tombée sur son berceau, Charlie n'est pas un nouveau-né ordinaire.



Romans

LA GUERRE DES CROTTES

de Véronique Delamarre Bellégo (Éditions Oskar Jeunesse)

À l'ouest de Paris, un groupe d'enfants décide de se battre contre les centaines de kilos de crottes de chiens qui jonchent les trottoirs de la ville. Le combat débute dans une classe de CM2 et s'étend au collège. Peu à peu, c'est toute une ville qui se mobilise et les enfants mènent de nombreuses actions de sensibilisation : affiches, slogans, et surtout, des drapeaux jaunes « Les crottes, on en a plein les bottes » sur chaque crotte de la ville...



Documentaires

MON P'TIT BALCON BIO de Danièle Schulthess (Éditions Petite Plume de Carotte)

Les plus petits ont désormais un livre pour apprendre à jardiner. Pleins de conseils pour semer radis et petites pousses ou planter fraises et laitues sur un balcon. L'ouvrage évoque aussi la fabrication de l'engrais naturel et donne quelques recettes de cuisine.



THE CLASH, COMBATTANTS PUNKS de Stéphane Letourneur (Éditions Oskar)

Milieu des années 70. Rien ne va plus au royaume du rock et en Grande-Bretagne. C'est dans un climat de crise économique et sociale qu'explose le mouvement punk. De jeunes musiciens émergent de la scène : The Clash devient un des groupes majeurs de cette décennie. C'est l'histoire d'un groupe mais aussi de toute une époque qui est retracée ici. Du même auteur et dans la même collection, vous pouvez trouver à la médiathèque, l'histoire de Bob Marley.



Recette

Soupe de cerises aux amandes

1 kg de cerises, 50 g d'amandes effilées, 100 g de sucre, 1 gousse de vanille, 2 cuillères à soupe d'eau de fleur d'oranger, 3 gouttes d'extrait d'amande.

Préparation (45 minutes)

➤ Rincez les cerises, égouttez-les et dénoyotez-les. Rassemblez les noyaux dans un carré de gaze et nouez les quatre coins. Dans une casserole placez les cerises, le carré de gaze, le sucre et la gousse de vanille fendue en longueur. Versez 30 cl d'eau. Portez à ébullition et laissez cuire 8 minutes. Ôtez les noyaux et mixez cerises et sirop. Hors du feu, ajoutez l'extrait d'amande amère. Laissez refroidir et placez 2 heures au réfrigérateur. Entre-temps, faites dorer les amandes dans une poêle sans ajouter de corps gras. Répartissez la soupe dans des bols, parsemez d'amandes grillées et servez frais.

CD

➤ LEAVING EDEN

de Carolina Chocolate Drops



Leaving Eden nous plonge dans les racines de la musique américaine, du folk au blues, en passant par le bluegrass, le jazz, et va jusqu'à flirter avec le hip-hop. Le talent de ce groupe pour faire de la musique du XXIe siècle avec des instruments acoustiques et rudimentaires (au choix, un banjo, deux cuillers, une contre-bassine, un flutiau...) est totalement surprenant.

➤ DEAD MEN CHRONICLES d'Alan Corbel



Un album folk envoûtant en forme de carnet de route, réalisé par Bertrand Belin et également la première signature du label de Manu Katché.

➤ IF GRIEF COULD WAIT de Giovanna Pessi et Susanna Wallumrod



À la fois intimiste et singulier, cet opus est le fruit d'une collaboration entre la harpiste suisse Giovanna Pessi et la chanteuse norvégienne Susanna Wallumrod, essentiellement fondé sur l'adaptation et l'arrangement de morceaux d'Henry Purcell.

Service d'hospitalisation à domicile : HAD

Permettre le maintien du patient dans son cadre de vie familial avec ses intervenants habituels, tel est l'objectif d'un service d'hospitalisation à domicile. Ainsi, né de la collaboration du Centre Hospitalier du Pays de Ploërmel, de la Clinique des Augustines de Malestroit et du Pays de Ploërmel, ce nouveau service a vu le jour en décembre dernier, et est ouvert 24h sur 24, 365 jours par an.

En quoi consiste l'HAD ?

L'hospitalisation à domicile propose un service d'hospitalisation à part entière, dans un environnement familial. C'est en fait un service du Centre hospitalier du Pays de Ploërmel présentant la particularité de faire travailler ensemble, des professionnels de santé hospitaliers, libéraux, ainsi que les professionnels des centres de santé et des centres de soins du territoire.

Qui y travaille ?

L'équipe pluridisciplinaire de ce service est constituée d'un médecin coordinateur, d'un cadre de santé, d'infirmières coordinatrices, d'une secrétaire/assistante de gestion, d'aides-soignantes, ainsi que du service social et de la psychologue de l'hôpital. Pour la réalisation des soins, l'équipe travaille en partenariat avec les professionnels médicaux et paramédicaux issus des secteurs hospitaliers et libéraux.

Comment fonctionne l'HAD ?

Le patient est pris en charge sur la base de son consentement suite à une prescription médicale, sur accord du médecin traitant et validation par le médecin coordinateur de l'HAD. La durée de séjour est déterminée à l'entrée et peut aller d'une journée à 6 mois (la moyenne étant de 6 semaines). Elle peut être révisable en fonction de l'évolution de l'état de santé du patient et de ses souhaits.

Comment s'organisent les soins ?

Le suivi médical pendant le séjour est assuré par le médecin traitant. Les soins sont quant à eux réalisés selon leur nature, par les infirmières libérales, les infirmières des centres de santé ou de soins, les kinésithérapeutes libéraux... choisis par le patient. Les médicaments, matériels médicaux et consommables sont fournis par l'HAD. Concernant les transports liés à l'état de santé du patient (consultations, examens, soins hospitaliers), ils sont organisés par l'HAD.



Une partie de l'équipe de santé du service HAD.

Qui est concerné par l'HAD ?

Le service d'hospitalisation à domicile prend en charge des patients de tous âges, atteints de pathologies graves, aiguës ou chroniques, évolutives et/ou instables qui, en l'absence d'un tel service, seraient hospitalisés en établissement de santé (maladies cancéreuses, infectieuses, chroniques ou encore plaies complexes). Les soins sont variés mais toujours complexes, longs et fréquents : soins palliatifs, pansements complexes (escarres, ulcères), soins de nursing lourds, traitement de lutte contre la douleur, antibiothérapie, chimiothérapie...

Et financièrement, comment ça se passe ?

Tout ce qui concerne le traitement et le confort du malade est pris en charge par l'HAD. La prise en charge d'un séjour est donc identique à celle d'une hospitalisation classique. ■

➔ Contact

HAD du Pays de Ploërmel

Tél. 02 97 73 22 57 - Fax 02 97 73 22 69

hadpaysploermel@ch-ploermel.fr



Gérard PAYOT
Adjoint au maire, président du conseil
de surveillance de l'hôpital de Ploërmel.

Arrivée d'un scanner nouvelle génération

Un scanner multi détecteur nouvelle génération a fait son entrée à l'hôpital de Ploërmel. Plus rapide, plus confortable, plus facile d'accès et permettant un diagnostic plus précis, le nouveau scanner de l'hôpital expose également moins les patients aux irradiations (niveau des doses divisé par trois).

Ainsi, de 7 000 actes en 2010, soit une vingtaine par jour, l'unité d'imagerie espère augmenter de 30 % le nombre d'actes réalisés chaque année. Avec un coût de 520 000 euros, c'est le gros investissement de l'année, pour l'établissement de santé. Opérationnel depuis le 2 mai 2012 et pour une durée de 5 ans, il remplace ainsi, un scanner de 2004 devenu obsolète. Pour assurer de bonnes conditions de travail à l'équipe composée de 14 manipulateurs, 3 radiologues et 1 cadre de santé, une nouvelle salle d'interprétation a été créée face à la salle d'examen, et une formation leur a été allouée.

En effet, le personnel a pu se familiariser au logiciel accompagnant le nouvel équipement, et s'est également rendu sur le site de Quimper, pour suivre une formation paramédicale sur le même type de scanner.



Une partie de l'équipe Imagerie, avec au premier plan le docteur ASSEFSAF, chef du service.

Le docteur ASSEFSAF, chef du service de l'unité Imagerie a d'ailleurs tenu à remercier M. QUIQUET, directeur technique et financier, ainsi que M. MAHIEUX, coordinateur des travaux, les secrétaires et l'ensemble des manipulateurs pour leur investissement professionnel.

Chantier de l'EHPAD : pose de la 1^{ère} pierre

Après des travaux entamés en novembre 2011, la 1^{ère} pierre de l'EHPAD du centre hospitalier, a été posée le 26 mars, en présence de Béatrice LE MARRE, maire de Ploërmel.

En travaux pour environ 18 mois, l'établissement devrait donc être livré fin 2013. Composé de 84 chambres individuelles, le bâtiment intégrera 58 lits pour personnes âgées polydépendantes (dépendance physique et psychique), et 26 lits pour personnes âgées à profil « Alzheimer et maladies apparentées », le tout pour un coût total de 11 700 000 €, dont 1 700 000 accordés par le Conseil général du Morbihan. ■



M^{me} Béatrice LE MARRE, et M. Gérard PAYOT lors de la pose de la 1^{ère} pierre.



Sur le chantier de l'EHPAD, les travaux se poursuivent.

Le foot féminin a le vent en poupe au PFC !

La première édition du Challenge National Féminin U13 s'est déroulée les 2 et 3 juin, sur la pelouse du Parc des Sports de Capbreton (District des Landes). La compétition rassemblait 8 équipes, dont Calais qui s'est imposée 2 buts à 1 face au groupe du Ploërmel FC.



« C'est une expérience inoubliable. Malgré beaucoup de suspens à chaque épreuve, nous sommes arrivées au bout de notre rêve : la finale ! Nous étions à deux doigts de la première place mais nous sommes heureuses et fières d'avoir été jusque-là ! L'entente entre toutes les joueuses, notre formidable coach et ses assistants, nos parents, les autres familles... nous ont donné la force d'aller le plus loin possible dans la compétition » a confié Laura, l'une des joueuses de l'équipe. Cette belle aventure place les filles du PFC U13, au rang de vice-championne de France ! Il n'y a d'ailleurs pas que les joueuses qui ont apprécié l'événement : « Tous ces rassemblements nous ont permis de créer des liens très forts avec les parents de toutes les filles ! Des moments sportifs et extra-sportifs que nous n'oublierons jamais ! Cette finale, ce fut le plus beau cadeau que l'on puisse faire à une maman ! » ont souligné Isabelle et Joël à la fin du tournoi.



Le 22 juin, Mme LE MARRE a offert une clé USB et un tour de cou aux joueuses, ainsi qu'une bache de félicitation avec une photo de l'équipe pour le local.

Une autre performance

Les U16F ont remporté la coupe du Morbihan 8 à 0 contre le FC Lorient.



Tournoi des Légendes pour les U15 & les U17

Après l'avoir évoqué depuis quelques années, le tournoi de football régional à 11 est né à Ploërmel. Alain HILLAIREAU (président du football à 11 au Ploërmel F.C.), Ronan POUDELET (responsable U17 au P.F.C.), et Maxime MICHEL (responsable U15 au P.F.C.) ont mis en place le projet « Tournoi des Légendes », sur deux jours et pour deux catégories jeunes. Ce tournoi à 11 + 4 remplaçants en équipe jeune, est une manifestation footballistique différente de ce qui se fait dans le Morbihan et même au-delà, permettant une nouvelle dynamique au sein du club.

Les 19 et 20 mai, 20 équipes jeunes ont foulé les terrains ploërmelais, soit 300 jeunes footballeurs de 14 à 17 ans. Malgré la pluie, les matchs se sont enchaînés et la formation du LOUDÉAC OC, s'est imposée lors de la première journée, au dépend de l'US ST MALO après une série de tirs au but 6 à 5. Le FC LORIENT, lui, a arraché la 3^e

place, tandis que les ploërmelais ont terminé à la 7^e et 9^e place. Lors de la 2^e journée, le Ploërmel F.C a su tirer son épingle du jeu en s'octroyant la victoire au dépend de la BO QUESTEMBERG par 1 but à 0. La troisième place est quant à elle revenue à l'équipe de BRETEIL, équipe d'île et vilaine éliminant la GSI PONTIVY.

Ce sont donc Loudéac et Ploërmel qui remettront en jeu leur trophée pour la seconde édition en mai 2013.



Ploërmel FC vainqueur en U17.



Les événements de l'été !

Le **samedi 4 août**, une grande journée de solidarité aura lieu au stade municipal de Ploërmel. En effet, trois rencontres sont organisées par l'association Roc-Loisirs au profit des enfants malades : à 14h30, Saint Colomban Locminé (CFA 2) rencontrera l'US Montagnarde (CFA2), à 16h30, le Stade Rennais FC (CFA 2 et Pros) jouera face au FC Nantes (CFA 2 et Pros), tandis qu'à 19h, le FC Lorient (CFA et Pros) sera opposé à la GSI Pontivy (CFA).

Ces trois rencontres sont organisées en faveur de deux causes humanitaires. La première est en faveur de «Les Enfants de Toukoul» : c'est un orphelinat venant en aide aux Enfants Orphelins ou abandonnés d'Ethiopie, en leur donnant tous les soins nécessaires en même temps qu'une éducation. Une partie de ces enfants trouveront une famille d'adoption. La seconde est en faveur des enfants malades de «L'Hôpital Necker Enfants Malades», afin d'aider l'école de l'hôpital pour l'achat de livres. Par ce geste, les enfants malades âgés de 6 à 17 ans (pour beaucoup, ce sont de Bretons), peuvent suivre leur scolarité tout en étant hospitalisés.



Pour rappel, l'association humanitaire «Roc-Loisirs» est habilitée à recevoir des dons de la part de celles et ceux qui souhaitent soutenir ces différentes causes, et qu'il est possible de faire des dons, soit à l'entrée du stade, aux guichets, le jour du match, en libellant vos chèques à l'ordre de «Roc-Loisirs», soit par courrier à l'adresse Roc-Loisirs, 27 rue du Val, 56460 Le Roc Saint André.

Un reçu fiscal vous est retourné dès réception du don, afin de pouvoir bénéficier de 66% de déduction fiscale.

Rencontre au sommet !

Le **samedi 28 juillet** à 18h30, le Stade Rennais sera opposé à l'équipe portugaise Nacional Madère.

Ces deux équipes s'affronteront en match de préparation. Organisée par l'association Roc Loisirs, le prix du billet pour participer à la rencontre sera entièrement reversé à des associations caritatives qui viennent en aide aux personnes malades ou handicapées.

Une belle réussite en 2011 !



Le 23 juillet 2011, le match opposant le Stade Rennais au FC Lorient a permis de récolter 10 000 euros au profit de cinq causes : la recherche contre le cancer en faveur du centre Eugène Marquis de Rennes, la recherche contre la sclérose en plaque, service du Professeur EDAN à l'hôpital Ponchaillou de Rennes, la recherche contre le cancer dans le Finistère, Comité Départemental du Finistère, la recherche sur l'Autisme de Locqueltas et l'école de l'hôpital Necker Enfants Malades à Paris.

TRAVAUX DU CÔTÉ DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Gymnase municipal Henri Bajet :

amélioration thermique avec notamment, le changement de menuiseries.

Stade municipal de St Jean de Villenard : remise à neuf des vestiaires avec le sol et le système de ventilation.



Golf communautaire du Lac au Duc : début de réalisation du nouveau bâtiment

technique au Clos Hasel et pose de la signalétique pour faciliter l'identification de l'entrée du Golf à partir du parking.

Piscine de Ploërmel Communauté : fermeture jusqu'au 23 juillet pour remettre aux normes la structure grâce au changement de la centrale de traitement d'air, à l'isolation des locaux de stockage, à la création de trappe de ventilation, à la réfection des vestiaires collectifs et à la réfection du parking avec la pose d'un enduit.



Les écoles font peau neuve !

Rénovation à l'école Jules Verne !

Les travaux de rénovation à l'école Jules Verne ont permis d'améliorer les conditions d'accueil des élèves, des enseignants et des agents, qui sont les usagers quotidiens des lieux. Depuis deux ans, la ville de Ploërmel investit pour le mieux-être de ses enfants et des professionnels qui travaillent dans les écoles publiques.

Le 23 mars, Béatrice LE MARRE, maire de Ploërmel, a ainsi inauguré les travaux de menuiseries et changement de fenêtres de l'école et en particulier de la bibliothèque « On voit bien que dans des locaux adaptés à leur besoin et confortables, il est plus facile pour les enseignants de transmettre le goût du savoir par l'apprentissage » a-t-elle précisé. En effet, la qualité des outils participe aussi au bien-être des enseignants, et donc des enfants.

Pour rappel, en quatre ans, les conditions d'accueil ont été améliorées : la restauration collective est réalisée

sur place par un chef cuisinier et une équipe formée, le Nautilus est devenu un nouvel espace ouvert sur l'extérieur favorisant ainsi l'aide au devoir mais surtout le goûter, la lecture et les jeux en attendant d'aller à l'école le matin ou de rentrer à la maison le soir.

Le montant des travaux s'est élevé à 131 768 euros HT dont une subvention du conseil général de 20 337,90 euros HT.

Françoise Dolto s'agrandit !

À l'école Françoise Dolto, deux extensions ont été construites.

Dans la partie cuisine, des vestiaires et des sanitaires ont été créés, ainsi qu'un bureau pour la responsable de la cantine, Mme Annie GARIN. Le local frigo qui provoquait des nuisances sonores, a quant à lui été réaménagé. Du côté de la cour sud de l'établissement, un local-poubelles et des rangements pour les jeux extérieurs ont également été créés tandis que dans la partie administrative, un nouveau bureau a été conçu pour la directrice, ainsi qu'une bibliothèque et une salle de maîtres. Des rangements pour les jeux extérieurs de la cour nord ont aussi été mis en place.



Pour des raisons de conformité en matière d'accessibilité, la marche entre la zone des classes et le réfectoire a été supprimée et l'entrée de l'école a elle, été modifiée. Le coût total des travaux s'élève à 239 356, 09 euros.





L'actualité de la MDJ

Pendant les vacances de Pâques, 6 jeunes de la Maison des Jeunes ont participé à un saut en parachute !

C'est à l'aérodrome de Vannes-Meucon qu'ils ont fait le grand saut, accompagnés de Bruno CHIRLIAS, responsable de la MDJ. Grâce à la belle météo du jour, les novices ont pu monter à 3 500 m d'altitude, et admirer le golfe du Morbihan avant de se jeter dans le vide par -15 degrés à la sortie d'avion ! 40 secondes de chute libre et 10 minutes de vol sous voile ont eu de quoi ravir le groupe, malgré le stress d'avant saut ! Les 6 participants ne sont pas prêts d'oublier cette expérience puisqu'ils sont repartis avec la vidéo de leur saut !

Les projets de l'été !

Un séjour à Mimizan, du 9 au 13 juillet, a été organisé par la MDJ. Le 22 juillet, un groupe se rendra à Landévant pour une course à savon, tandis qu'une groupe ira à Belle-Île-en-Mer pour un séjour du 23 au 27 juillet.

► Contact

Maison des Jeunes
Bruno CHIRLIAS
8 rue de Guibourg
06 74 44 51 52



Organisation des transports scolaires pour la rentrée

Les élèves qui utilisent les transports scolaires avaient jusqu'au 20 juin pour s'inscrire auprès du service des transports scolaires de Ploërmel. Les inscriptions tardives seront prises en compte dans la limite des places disponibles.

Le jour de la rentrée, l'élève doit être en possession d'une carte de transport « valide ». Celle-ci est à retirer du 20 au 31 août 2012 inclus au service des transports scolaires. Le règlement peut s'effectuer en espèces, par chèque ou carte bleue. Pour limiter les temps d'attente, vous avez la possibilité d'adresser votre règlement par courrier, ac-

compagné d'une enveloppe timbrée au tarif en vigueur libellée à votre adresse afin que la carte vous parvienne après réception de votre règlement. Les prénom et nom de votre enfant seront inscrits au dos de votre chèque, libellé à l'ordre du Trésor Public.

Pour un élève demi-pensionnaire		Pour un élève interne
Plein tarif 123 € par an ou 41 € en août et 82 € en décembre.	Tarif réduit pour 3 enfants transportés ou plus 95 € par an ou 41 € en août et 54 € en décembre.	Tarif unique 75 € par an ou 33 € en août et 42 € en décembre.

Pour les autres tarifs, prendre contact avec le service des transports scolaires

Rappel : en cas de perte ou de vol de la carte de transport scolaire, un duplicata sera remis à l'élève contre le paiement d'une somme forfaitaire de 10 € (extrait du règlement départemental de l'utilisation de la carte de transport scolaire).

Ouverture

Le service Transports Scolaires est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 (le vendredi jusqu'à 16h30).

► Contact

3 rue des Clos à Ploërmel • Tél. : 02 97 72 33 08
Port. 06 87 18 82 60 • Mail : n.fevrier@ploermel.com





Jeudis d'Armel : édition 2012

Une pause musicale devenue incontournable dans la région de Plœrmel. Cet instant musical est offert tous les jeudis à 21h sur la Place d'Armes à Plœrmel, dans un cadre paisible sous les tilleuls. Un moment convivial où chacun se retrouve afin d'écouter et de découvrir une programmation éclectique et de nouvelles musiques.

Nouveauté ! Prenez rendez-vous dès 18h sur la place de l'Union à Plœrmel et venez découvrir les surprises de l'été : musique, jeux, contes, chansons, démonstrations...

Jeudi 19 juillet à 18h

Animation de jeux bretons par La Jaupitre, place de l'Union

21h : Trio Laid & Tremplin Jeune 2^e prix de la Fête de la Musique, place d'Armes



Il y a du « Tchouk tchouk nougâh » dans ce *Trio Laid* là ! Les trois compères nous livrent une joyeuse dose de swing soutenue par une contrebasse facétieuse et gourmande, qui nous remet en tête Gainsbourg, Brassens, Sansévérino ou Les Fatals Picards. Des compositions originales, une pointe d'humour et du talent !

Jeudi 26 juillet à 18h

Balade contée « Au pays du merveilleux » (à partir de 3 ans) avec Petit Pas, place de l'Union

21h : Super Mosaï & Pas Mal Vincent, place d'Armes

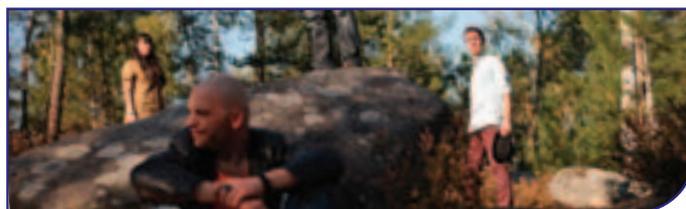


Cédric Guyomard et Vincent Perrigault nous emmènent à « l'autoécole des Supers héros ». *Super Mosaï* nous présente un vrai spectacle, avec de vraies chansons, de belles musiques de pop acoustique, des chorégraphies soignées et une grande interactivité avec le public. C'est drôle, imaginaire et poétique.

Jeudi 2 août à 18h

Animation de jeux bretons par La Jaupitre, place de l'Union

21h : Tumbleweed & Tremplin Jeune 3^e prix de la Fête de la Musique, place d'Armes



Une musique très personnelle, chaleureuse, aux couleurs pop folk teintées d'une pointe de rock, c'est le résultat de la rencontre entre un guitariste pianiste compositeur plein de fantaisie (Cédric Perras), une voix puissante et électrisante (Vinie Besnard) et une section basse-batterie qui a écumé les plus grandes scènes de France (Xavier Vadaine et Nicolas Favrel).

Jeudi 9 août à 18h

Animation de jeux bretons par La Jaupitre, place de l'Union

21h : Good Time Jazz, place d'Armes



Au menu : du swing, de l'humour et de la bonne humeur pour un spectacle de grande qualité entraînant en diable ! Six instrumentalistes de haut niveau, deux Britanniques et quatre Français, restituent le jazz des années 20 à 40, revisitant les grands standards en repoussant les limites du genre, et en ajoutant des compositions personnelles.

Jeudi 16 août à 18h

Déambulation circassienne avec la compagnie du Mascaret, place de l'Union

21h : Duo Calum Stewart / Heikki Bourgault, place d'Armes





Avec des instruments anciens modifiés grâce à leur solide expérience musicale et à des techniques particulièrement imaginatives et innovantes, Calum Stewart, l'écossais et Heikki Bourgault, le breton forgent un son complètement nouveau, à contrecourant de la plupart des formations musicales comparables qui réinterprètent des airs traditionnels avec des instruments contemporains. Là réside leur grande originalité.

Jeudi 23 août à 18h

Animation de jeux bretons par La Jaupitre, place de l'Union

21h : Trio de la Plaine, place d'Armes



Le *Trio de la Plaine* recrée l'ambiance des « cow boys » qui gardent à cheval les immenses troupeaux de bovins, en Amérique du Sud. Ces cavaliers se distraient, le soir, en

jouant une musique endiablée, fougueuse ou plus sentimentale, mélange d'influences africaines, andalouses, indiennes... Consuelo, Murielle et César, qui composent ce trio, jouent des rythmes variés. En selle !

Jeudi 30 août à 18h

Animation de jeux bretons par La Jaupitre, place de l'Union

21h : Sikamor & fest-noz avec Klegaden, place d'Armes



Ce quartet à cordes réunit des interprètes atypiques, à la fois « sonneurs » de violon traditionnel et musiciens arrangeurs. Nourris des répertoires de Bretagne, d'Écosse et d'Irlande, ils jouent avec leurs violons et violoncelles une musique sensible qui vous prend aux tripes, dynamisée par des arrangements originaux, des sonorités inattendues et une énergie scénique communicative.

Des Hommes et de l'Acier

Depuis le 16 juin et jusqu'au 2 septembre, deux photographes, **Eve MORCLETTE** et **Olivier HAMERY**, présentent leur travail photographique réalisé au sein de l'usine ploërmelaise « Les Acéries de Ploërmel ».

Olivier présente un état des lieux, réalisé en noir et blanc : bâtiments, machines de façon frontale, les ouvriers en action, mais « anonymes » sous leurs lourds vêtements de travail: jamais de visages mais des masques, des visières et des casques.

Eve, quant à elle, a photographié l'usine en couleur, à contrario de ses habitudes, les ouvriers dans leurs différents ateliers (le sablage, l'usinage, le meulage, la découpe au chalumeau, le four...). Elle s'est penchée sur

des portraits de salariés accompagnés un bref résumé de leurs témoignages.

Les nouvelles révolutions technologiques, informatiques... ont-elles modifiées la manière de travailler de ces nobles ouvriers ? Elle a essayé de témoigner de la grandeur de ces hommes et de la beauté de ce lieu. Ces ouvriers perpétuent la tradition d'un bel ouvrage. A-t-on conscience que cette usine est un patrimoine d'une grande richesse ?

Découvrez cette expo à la Chapelle Bleue, du mardi au dimanche, de 14h à 18h et le vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Découvrez aussi KOAT-HOUARN, la sculpture de bois et d'acier réalisée par Melen GIBOUT à partir des matériaux des aciéries.

➔ Renseignements :

Pôle culturel au 02 97 74 08 21

Office de tourisme au 02 97 74 02 70



Ploërmel en mouvement

Le travail des militants et des sympathisants de gauche depuis maintenant de nombreuses années profitent aujourd'hui aux habitants de la 4^e circonscription du Morbihan.

Que tous leurs efforts soient ici remerciés. Grâce à l'élection du député Paul MOLAC, la représentation de notre ville et au-delà sera assurée tout comme ses intérêts seront largement relayés.

Il est indispensable que les spécificités de notre lieu de vie ou celles de notre environnement de travail soient être prises en compte à l'échelle nationale, notamment dans les lois proposées puis votées à l'Assemblée Nationale.

Fiers et confiants dans l'avenir, nous continuons d'œuvrer pour soutenir et accompagner le développement local. Au programme, deux projets d'envergure : le lycée public et l'arrivée du Très Haut Débit.

La ville de Ploërmel est entre de bonnes mains. En ordre de marche, la gestion saine engagée depuis 2008 a permis de diminuer régulièrement la dette (près de 4 millions en 4 ans).

Les services à la population sont engagés dans une démarche qualité pour apporter une réponse adaptée et personnalisée tout en garantissant l'intérêt général. L'hôtel de ville en sera d'ailleurs le symbole, élevé sur les valeurs piliers que sont le respect et l'ouverture.

Au tour des grands chantiers de conforter Ploërmel dans sa place de « capitale de Pays ». D'abord, l'annonce

par Jean-Yves LE DRIAN, de l'installation d'un comité de pilotage pour la future construction d'un lycée public. Après plus d'une vingtaine d'années de combat d'associations de parents d'élèves, de parents, de professeurs, etc. le choix d'un lycée public sera enfin possible. Et avec ce nouveau bâtiment d'enseignement, c'est toute une réflexion sur les attentes et les besoins de notre jeunesse qu'il nous faut mener en parallèle d'une analyse des attentes économiques locales.

Puis vient la décision de la municipalité de Ploërmel et de Ploërmel Communauté d'équiper en fibre optique les particuliers et les entreprises pour accueillir une nouvelle solution technologique, celle du Très Haut Débit. Cet accès numérique pour tous, à haute valeur ajoutée, va permettre de répondre à de nombreux enjeux locaux : développement économique, emploi et formation, tourisme, urbanisme et habitat, santé et action sociale, enseignement.

Dorénavant, on ne dit plus Ploërmel a tout d'une grande, mais Ploërmel est une grande qui a su, avec ses habitants, monter à temps dans le train de l'innovation.

Les Ploërmelais peuvent être fiers de Ploërmel, leur ville à vivre.

Contact

Pour nous joindre et échanger vos idées, contactez Ploërmel avec Passion : ploermelavecpassion@gmail.com

Le Mot de l'UAPP

Bien-vivre à Ploërmel

Le bien-vivre à Ploërmel signifie obligatoirement une ouverture vers les territoires extérieurs donc des dessertes routières, de l'informatique très haut débit, de la desserte en énergie. Le choix de vie dans une commune rurale de centre Bretagne ne doit pas être le choix de l'isolement et du mal-être. Au-delà des conditions économiques qui doivent permettre à tous ceux qui le souhaitent de trouver un emploi, le choix de résidence doit permettre une équité de traitement pour tous les morbihannais.

A propos de la desserte routière, le plan routier breton a bien desservi Ploërmel comme carrefour autoroutier. C'est un atout indéniable, il a contribué au bon développement économique de la ville et ses environs. Demain, l'extension de l'aéroport de Notre-Dame des landes finalement proche de ce territoire, sera un atout indéniable pour le développement économique breton.

Sur l'axe énergie, les élus locaux de l'époque ont défendu avec pugnacité une ligne électrique THT mais aussi les dessertes en gaz naturel. Le monde économique a apprécié et a pu se maintenir à ce prix.

Sur le côté résidentiel, nous nous sommes déjà exprimés sur l'impertinence du nouveau PLU. Son application stricte contraignante contribuera davantage à la récession qu'au développement de la ville.

Quand on parle communication, aujourd'hui un point apparaît comme essentiel : c'est l'outil informatique. C'est devenu l'outil de développement, l'outil de tous les jours tant dans nos activités loisirs que dans notre quotidien professionnel. Tous les acteurs publics s'accordent aujourd'hui pour cofinancer un réseau de fibre optique qui desservira le très haut débit chez l'habitant, c'est une chance pour notre territoire.

Soyons au rendez-vous de ces nouvelles technologies si nous voulons réellement emprunter les autoroutes du développement, la croissance, le développement de l'économie est à ce prix. Il nous faudra par contre être très vigilant de ne pas le parsemer de ralentisseurs.

Patrick LE DIFFON, Françoise GRENIER, Pierre Jean JARNO, Monique BILLARD, Martial PERRIN, Liliane RENARD, Christian GAVAUD

Contact

Vous voulez nous rejoindre, ou nous faire part de vos observations : uapp.ploermel@orange.fr

Retour sur... Olympe de Gouges, l'avant-gardiste !

Dans le précédent numéro du Mag Plo et à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, la rédaction proposait à ses lecteurs un quizz sur ce sujet. La grande dame, qu'il fallait trouver, a activement contribué à la reconnaissance des droits des femmes. Il s'agit d'Olympe de Gouges.

« La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. » L'auteur de cette affirmation, constituant l'article 1 de la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, est considérée comme l'une des premières féministes de l'histoire de France.

Repères biographiques

Marie Gouze naît en 1748 à Montauban, d'un père boucher ou, d'après ses dires, d'un noble. Après être devenue veuve, elle monte à Paris en 1766, et commence une carrière littéraire sous le nom d'Olympe de Gouges.

Auteur de nombreux romans et pièces de théâtre, elle s'engage ensuite, inspirée par les événements de la Révolution, dans des combats politiques en faveur des Noirs et de l'égalité des sexes.



Du féminisme...

Son écrit politique le plus célèbre est donc la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, datant de septembre 1791. Prenant pour modèle la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, ce véritable manifeste du féminisme affirme que la femme détient des droits naturels au même titre que l'homme et doit pouvoir participer en tant que citoyenne à la vie politique et au suffrage universel. Olympe de Gouges revendique également pour les femmes la liberté d'opinion et la liberté sexuelle, réclamant ainsi la suppression du mariage et l'instauration du divorce.

... à la politique

Sur le plan politique, d'abord attachée à une monarchie modérée, puis républicaine, elle rejoint les Girondins et propose à la Convention d'assister Malesherbes dans sa défense du roi Louis XVI en décembre 1792, le jugeant fautif en tant que roi mais pas en tant qu'homme. Sa demande est cependant rejetée au prétexte qu'une femme ne peut assumer une telle tâche.

En 1793, lors de la Terreur, Olympe de Gouges s'en prend à Robespierre et aux Montagnards les accusant de vouloir instaurer une dictature et leur reprochant des violences aveugles. Arrêtée le 20 juillet 1793 pour avoir rédigé un placard fédéraliste à caractère girondin, elle est jugée le 2 novembre et guillotinée le lendemain.

Olympe de Gouges avait déclaré : « La femme a le droit de monter sur l'échafaud ; elle doit avoir également celui de monter à la Tribune. » Elle ne croyait pas si bien dire...

Sources : www.histoire-en-ligne.com
<http://www.histoire-image.org>

Réponses au quizz du Mag Plo n°10

- | | |
|--|--------------------|
| 1 Organisation des Nations Unies (ONU) | 7 Divorce |
| 2 Louise Michel | 8 Égibilité |
| 3 Marguerite Yourcenar | 9 Françoise Giroud |
| 4 Marie Curie | 10 Obligatoire |
| 5 Loi sur la parité | 11 L'UNIFEM |
| 6 École | 12 Grossesse |
| | 13 Édith Cresson |
| | 14 Suède |

Événement

Marche/Course La Ploërmelaise De nouveau en route !



Forts de leur succès en 2011, les organisateurs de La Ploërmelaise renouvellent l'expérience le 23 septembre 2012.

C'est à la fin de l'année 2010 que Mme Mireille JOLYS, directrice du comité du Morbihan de la Ligue contre le cancer d'alors, propose à la ville de Ploërmel d'accueillir une marche/course pour sensibiliser les Français au dépistage du cancer colorectal. Mme Béatrice LE MARRE, maire de Ploërmel et Mme Fabienne BOUDIER, conseillère municipale en charge de la commission Santé décident alors de soutenir cette initiative menée par le comité du Morbihan.

Le message fort lancé par l'organisation n'est autre que « Le cancer colorectal, pas pour nous ! ». À travers cette phrase clé de l'événement, l'idée est ainsi de rappeler qu'avoir une activité physique associée à une alimentation saine et équilibrée, tout en se faisant dépister régulièrement (1 fois tous les ans ou les deux ans), diminuent les risques de cancer.

PRÉVENTION + DEPISTAGE = 50% DE CANCERS ÉVITÉS

Cette marche/course, au profit d'une grande cause de santé publique, s'adresse à tous : enfants, femmes et hommes de tous niveaux. Venez donc nombreux à partir de 9h sur le parking de la zone du Lac pour récupérer votre t-shirt avant le départ qui sera donné à 10 heures. Pour les retardataires, vous pourrez payer votre inscription sur place !

Une nouveauté pour l'édition 2012, les groupes seront récompensés pour leur nombre d'inscriptions.

Dès aujourd'hui, n'hésitez pas à vous inscrire en téléchargeant le formulaire d'inscription sur www.la-ploermelaise.org. Une fois rempli, renvoyez-le accompagné du chèque, au comité du Morbihan.

Vous pouvez également vous rendre à l'Office communautaire des Sports au Centre Régional des Arts Martiaux, rue Pierre de Coubertin à Ploërmel pour vous inscrire.

Contact

www.ploermel.fr
www.la-ploermelaise.org



BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM :
Prénom :
Commune de résidence :
Mail :
Inscription : 5€ - 12 ans : 1€ • Autorisation parentale : Oui Non
Âge :
 Si groupe (école, entreprise, collectivité, famille, amis)
Nom du groupe : • Nom du responsable :
↳ Nombre de personnes :
Inscription : 5€ K..... • € et/ou - 12 ans : 1€ K..... • €

INSCRIPTIONS POSSIBLES LE JOUR J, DE 9H À 19H

Permanences des associations

Centre culturel

FRANCE MUTUALISTE, le 2^e vendredi du mois, sur rendez-vous • 02 99 67 50 81 / 02 94 40 65 92
CICAS, tous les mercredis, sur rendez-vous
N° vert : 0 820 200 075

URSSAF, les 2^e et 4^e mardis du mois, 9h30 - 12h / 14h - 16h

Salles du Pôle Social

ADIL	1 ^{er} et 4 ^e mardi du mois 14h - 17h30 • Contact : 0 820 201 203
CROIX D'OR	3 ^e vendredi du mois • 20h - 22h
Mutilés du Travail • FNATH	1 ^{er} jeudi du mois • 13h30 - 15h
UFC Que Choisir	1 ^{er} , 3 ^e mardi du mois 14h - 17h • Contact : 02 97 47 49 90
Veuves et Veufs civils	3 ^e lundi du mois 10h - 12h • Contact : 02 97 47 42 80
EFAI Toxicomanie	4 ^e mercredi du mois 18h30 - 20h • Contact : 02 97 76 49 00
Consommation Logement Cadre de Vie CLCV	3 ^e lundi du mois 14h - 17h • Contact : 02 97 89 65 09
ADAVI CAPP Ass. Départ. d'Aide aux Victimes :	1 ^{er} jeudi du mois sur RDV • 14h - 17h30 Contact : 02 97 26 41 52
Groupe de parole de personnes endeuillées :	2 ^e vendredi du mois / 20h - 22h
Croix Rouge :	mardi de 9h30 à 11h30 et mercredi / jeudi de 14h à 16h30
Conciliateur de justice :	mercredi après-midi sur convocation : 14h - 17h
UDAF 56 Médiation familiale :	1 ^{er} et 3 ^e vendredi du mois sur RDV 9h - 12h • Contact : 02 97 54 79 18

Contacts

ARRÊT CARDIAQUE



www.1vie3gestes.com

Fédération Française
de Cardiologie

Mairie

3 rue du 12 juin 1944 - 56800 Ploërmel
02 97 73 20 73
mairie@ploermel.com
Du lundi au vendredi :
8h30 - 12h / 13h30 - 17h
Samedi : 9h - 12h

Les permanences de vos élus

Pour prendre rendez-vous avec
Madame le Maire ou un de ses adjoints,
appelez le 02 97 73 20 74
Avec ou sans Rdv
tous les samedis de 9h à 12h

Services techniques

3, rue des Clos - 56800 Ploërmel
02 97 73 58 40
Du lundi au jeudi :
8h - 12h / 13h30 - 17h30
Le vendredi :
8h - 12h / 13h30 - 16h30

Centre Communal d'Action Sociale

26, rue du Général Leclerc - 56800
Ploërmel
02 97 73 20 75
Du lundi au vendredi :
9h - 12h / 14h - 17h30

Police municipale

3 rue du 12 juin 1944 - 56800 Ploërmel
02 97 73 20 90
Du lundi au vendredi :
8h30 - 12h / 13h30 - 17h
Samedi : 9h - 12h

Office du Tourisme

02 97 74 02 70

Médiathèque

02 97 74 28 25

Office communautaire des sports

02 97 72 17 99

Centre culturel

02 97 74 08 21

Piscine

02 97 93 67 74

Centre des arts Martiaux

02 97 74 05 10

Ecole de musique

02 97 74 12 15

Maison de l'Enfance (RAM)

02 97 73 57 95

Maison de l'Enfance (CLSH)

02 97 93 68 13

Maison de l'Enfance (Multi-accueil)

02 97 93 63 80

Transports scolaires

02 97 72 33 08

Déchèterie

02 97 93 67 23